



## LE GROUPEMENT PASTORAL

→ **Statut juridique de la structure :**  Association loi 1901  Syndicat  Coopérative  
 Société civile  Autre, précisez : \_\_\_\_\_

Pour une durée \_\_\_\_\_ à compter du |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

### → **Composition du GP :**

- Nombre d'adhérents du GP : \_\_\_\_\_ (NB : 1 GAEC = 1 adhérent)  
    ↳ déclaration des effectifs animaux de chaque adhérent confiés au GP à joindre en annexe

- Comité/Bureau du GP :

Président(e) : \_\_\_\_\_

Secrétaire : \_\_\_\_\_

Trésorier(e) : \_\_\_\_\_

### → **Foncier exploité par le GP (ou que le GP prévoit d'exploiter si une demande d'autorisation est en cours) (1) :**

- sur une surface totale de \_\_\_\_\_ hectares dont \_\_\_\_\_ hectares pâturables

- sur la (les) commune(s) de : \_\_\_\_\_

(1) ces surfaces doivent faire l'objet d'une ou plusieurs décisions préfectorales délivrées au titre du contrôle des structures (autorisation d'exploiter, voir notice d'information).

## LE FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT PASTORAL

*Vous pouvez joindre des commentaires sur papier libre si vous n'avez pas suffisamment de place pour répondre sur les espaces de ce formulaire.*

1- Y a-t-il mélange des troupeaux de l'ensemble des membres du groupement pastoral au sein de celui-ci?

OUI

NON

1.1 Si oui :

Décrivez la gestion collective du pâturage : est-ce que des lots d'animaux sont réalisés ? Est-ce qu'une rotation des quartiers est réalisée d'une année sur l'autre ? ...

***Veillez joindre les PV d'AG des 3 dernières campagnes validant cette organisation au sein du GP .***

---

---

---

---

---

---

---

---

1.2 : Si non :

Est-ce que certains adhérents mélangent leurs troupeaux ? Lesquels ? Pour quelles surfaces ?

Pour quelle raison certains ne mélangent-ils pas leurs troupeaux ?

***Veillez joindre les PV d'AG des 3 dernières campagnes validant cette organisation au sein du GP .***

---

---

---

---

---

---

---

---

2- Est-ce que le GP décide collectivement et pour chaque campagne des dates de montée et descente en alpage, et des quartiers consommés par chaque troupeau ?

- OUI
- NON

**Si oui, veuillez joindre les PV d'AG des 3 dernières campagnes validant cette organisation au sein du GP .**

Commentaires :

---

---

---

---

3- Y a-t-il une gestion collective du gardiennage organisée au sein du GP ?

- OUI
- PARTIELLEMENT, pour une partie des troupeaux : veuillez préciser pour quels adhérents, quelles surfaces.
- NON

**Veuillez joindre les PV d'AG des dernières campagnes le démontrant.**

Commentaires :

---

---

---

---

4- Est-ce que le GP a décidé, porte et gère collectivement sur ces moyens propres des investissements (clôtures, travaux d'amélioration pastorale : eaux, abris...)?

- OUI
- NON

**Si oui, veuillez joindre les PV d'AG des dernières campagnes le démontrant.**

Commentaires :

---

---

---

---

#### MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

#### ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

**Je soussigné(e)** (nom et prénom du représentant légal) : \_\_\_\_\_

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire ;
- demande à bénéficier de l'agrément en tant que groupement pastoral.

Fait le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

Signature :

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE**

Pièces	Pièce jointe – cocher la case	Sans objet – cocher la case
Immatriculation INSEE (pour demandeur possédant déjà un N° SIRET, sinon à renvoyer à la DDT dès obtention de cette immatriculation)		
Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale (constitutive ou extraordinaire), le cas échéant		
Statuts enregistrés de la structure demandant l'agrément		
Règlement intérieur (avec mention des obligations sanitaires de la structure)		
Déclaration des effectifs animaux confiés au GP, sous envoi électronique, selon le format fourni par la DDT		
Document(s) justifiant de la mise à disposition du foncier (convention pluriannuelle de pâturage, bail d'alpage, etc)		
En cas de renouvellement de l'agrément GP : Copie des arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter déjà délivrés à ce jour		
Procès Verbaux des trois dernières Assemblées Générales, pour démontrer le fonctionnement du GP (si non déjà fourni à l'administration)		
Toute(s) pièce(s) que vous jugeriez utile(s) à l'examen de votre demande. Veuillez préciser lesquelles (laquelle) :		

La DDT pourra demander toute pièce complémentaire jugée nécessaire pour l'instruction de la demande.